

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 6 juin 2005 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Steve Plante, Richard Bélanger et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Pierre Tardif, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire demande un moment de réflexion et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

84-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

85-2005

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance du 2 mai 2005 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

86-2005

VENTE DE TERRAIN – DEFLEX

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Pierre Tardif, et le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents nécessaires pour la vente de terrain à Deflex. Ce terrain est situé sur la rue Industrielle-Nadeau (voir plan en annexe).

ADOPTÉ

87-2005

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CROIX ROUGE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Croix-Rouge pour sa campagne de financement 2005.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière à la campagne de financement de la Croix-Rouge.

ADOPTÉ

88-2005

CHEZ JESSIE – DEMANDE DES POMPIERS

ATTENDU la demande du Bar Chez Jessie, par Monsieur Marco Cloutier, pour avoir les Pompiers dimanche, le 17 juillet 2005.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal autorise les Pompiers de Saint-Victor à assurer le bon fonctionnement durant la journée du 17 juillet 2005, lors de la course de démolition. Tous les frais encourus devront être payés par Bar Chez Jessie, représenté par Monsieur Marco Cloutier, 231 Rue Principale Saint-Victor. Le nettoyage devra être fait 24 heures après la course de démolition, soit tout ce qui a rapport à cette course. De plus, Monsieur Cloutier devra s'entendre avec les résidents de la Rue Bertrand pour la circulation.

ADOPTÉ

89-2005

PRÉVENTION DE L'ALCOOL AU VOLANT - NOMINATION

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Marc Bélanger, directeur-général/secrétaire-trésorier, soit nommé porteur de dossier de la prévention de l'alcool au volant.

ADOPTÉ

90-2005

PARENTAIDE – PARTICIPATION SOUPER

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Steve Plante à participer au souper qui aura lieu le 17 juin 2005 au Club de Golf à Beauceville, dans le cadre de la journée bénéfice du Club Parentaïde.

ADOPTÉ

91-2005

DEMANDE DE COMMANDITE – C.L.D.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de commanditaire pour le tournoi de golf annuel du C.L.D. Robert-Cliche.

ADOPTÉ

92-2005

PARTICIPATION AU SOUPER DU C.L.D.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Richard Bélanger, à participer au souper annuel du C.L.D. qui aura lieu le 9 juin 2005.

ADOPTÉ

93-2005

MANDAT M.R.C. ROBERT-CLICHE

ATTENDU la demande de la Municipalité de Saint-Benoit-Lâbre pour faire des tests de coloration des eaux sanitaires à chaque chalet au Lac aux Cygnes qui est situé sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Denis Desbiens ou Monsieur Serge Poirier à vérifier les installations sanitaires et faire des tests de coloration, s'il y a lieu, au Lac aux Cygnes sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor. Monsieur Desbiens ou Poirier, devra communiquer avec l'inspectrice de la Municipalité de Saint-Benoit-Lâbre.

ADOPTÉ

94-2005

DEMANDE À L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU la plainte reçue, par différents contribuables de la rue Bertrand, pour faire nettoyer la propriété de Monsieur Marco Cloutier (Bar chez Jessie).

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à l'inspecteur en environnement de la M.R.C. Robert-Cliche de bien vouloir faire respecter notre règlement de nuisance pour faire nettoyer la propriété de Monsieur Marco Cloutier (Bar chez Jessie).

ADOPTÉ

95-2005

DEMANDE C.P.T.A.Q. – FIDUCIE HUGO, REMY, CHRISTINE CHAMPAGNE

ATTENDU le projet de la Fiducie Hugo, Rémy, Christine Champagne pour utilisation d'un terrain à des fins autres qu'agricoles.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme à tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que ce projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal appuie la demande de Fiducie Hugo, Rémy, Christine Champagne et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités agricole du Québec.

ADOPTÉ

96-2005

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PAULINE FECTEAU ET RENÉ ST-LAURENT

ATTENDU la demande de dérogation mineure, de Madame Pauline Fecteau et Monsieur René St-Laurent, pour permettre que le garage soit localisé à 1 mètre de la ligne au lieu de 2 mètres.

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme a tenu une réunion le 6 juin 2005 et recommande au Conseil Municipal d'accorder cette demande.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la dérogation mineure à Madame Pauline Fecteau et Monsieur René St-Laurent afin de permettre la construction d'un garage à 1 mètre de la ligne au lieu de 2 mètres.

ADOPTÉ

97-2005

DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC – POSE DE LUMINAIRE

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à Hydro-Québec de bien vouloir venir faire l'installation d'un luminaire sur la Route du Lac Fortin, à la hauteur de l'entrée de la rue des Cèdres. Un plan est annexé à la dite résolution.

ADOPTÉ

98-2005

DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC – POSE DE LUMINAIRE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à Hydro-Québec de bien vouloir venir faire l'installation d'un luminaire sur le coin de la 8^{ème} rue des Cygnes à Saint-Victor. Un plan est annexé à la dite résolution.

ADOPTÉ

99-2005

ACHAT D'UN CHEVROLET SILVERADO 2002

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Pierre Tardif, et le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents nécessaires pour faire l'achat d'un Chevrolet Silverado 2002 du Centre du Camion Beauceville.

ADOPTÉ

DEMANDE À LA M.R.C. ROBERT-CLICHE – ZONES DÉSTRUCTURÉES

ATTENDU QUE le secteur des lacs (Fortin, Volet, aux Cygnes et Castor) n'offre aucune opportunité pour l'agriculture, que le relief y est défavorable et qu'il s'apparente à un secteur forestier.

ATTENDU QUE le secteur visé est déstructuré du point de vue agricole et que l'ajout d'autres usages serait souhaitable bien qu'il soit situé dans la zone agricole provinciale.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite favoriser l'occupation du territoire tout en poursuivant un développement cohérent sur l'ensemble du territoire.

ATTENDU QUE la zone agricole ne devrait pas être réservée qu'aux activités agricoles, compte tenu de certaines particularités du milieu et contraintes sévères à l'agriculture.

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement peut identifier dans la zone agricole provinciale des aires d'affectations autres qu'agricoles et prévoir certaines catégories d'usages compatibles sur de grandes superficies de terrains (10 hectares et plus) sans pour autant nuire à l'agriculture et à l'urbanisation des milieux villageois.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Steve Plante et secondé par Monsieur Jacques Bolduc, et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que :

La Municipalité de Saint-Victor demande à la M.R.C. Robert-Cliche de considérer le Secteur des Lacs comme étant impropre à l'agriculture afin de permettre l'ajout de résidences et autres usages compatibles avec la foresterie, l'exploitation acéricole et la villégiature mais supporté par de grands terrains (10 hectares et plus) et qu'il ne soit pas nécessaire de solliciter l'autorisation de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants soient approuvés et adoptés pour paiement :

467	Tellus	34,45 \$
468	Biolab	580,48 \$
469	Téléphone Saint-Victor	713,07 \$
472	Comm. Scol. Beauce Etchemin	3 736,57 \$
476	Gaz Métro	675,47 \$
477	Hydro-Québec	1 209,51 \$
478	Postes Canada	198,71 \$
479	Hydro-Québec	36,25 \$
489	Tellus (cellulaire)	165,76 \$
490	Cogéco câble	26,46 \$
491	Pitney Bowes	309,81 \$
492	Ass. Directeurs Municipaux	455,00 \$
500	Hydro-Québec	4 224,85 \$
501	Tellus	114,61 \$
523	Dépanneur Doyon	65,25 \$

524	Boivin et Gauvin	422,72 \$
525	Cordonnerie Bureau	85,11 \$
526	Hydro-Québec	1 506,05 \$
527	Exc. André Gosselin	1 012,22 \$
528	Alliance Coop	2 640,63 \$
529	Gaétan Jacques Électrique	220,23 \$
530	Bureautique Guy Drouin	266,74 \$
531	Magasin Coop	811,30 \$
532	Distribution Praxair	65,48 \$
533	Centre Électrique de Beauce	179,15 \$
534	Publications CCH	431,34 \$
535	Biolab	478,05 \$
536	Centre du Camion Amiante	411,61 \$
537	Ateliers F.L.P.H.	641,58 \$
538	Prévost et Frères	2 522,72 \$
539	Supérieur Propane	62,11 \$
540	M.R.C. Robert-Cliche	7 955,94 \$
541	Pitney Bowes	1 183,34 \$
542	Extincteurs Daouin	1 455,82 \$
543	Garage Gilles Roy	3 188,67 \$
544	Formiciel	363,88 \$
545	Pneus Beaucerons	161,53 \$
546	Hercule Fortin	91,79 \$
547	Armand Lapointe Équipement	62,00 \$
548	Garage Bizier	318,54 \$
549	Impression de Beauce	1 351,54 \$
550	Noël Rochette et Fils	1 293,63 \$
551	Citicapital Financement	1 166,69 \$
552	Tellus	34,45 \$
553	Réal Huot	671,14 \$
554	Au Paradis de la Fleur	28,76 \$
555	Les pompes couture	443,66 \$
556	Féd. Québécoise des Municipalités	70,67 \$
557	Sani Gestion	1 943,59 \$
558	Municipalité de Saint-Ephrem	375,00 \$
559	Reveil de la Nature	1 196,25 \$
560	Controles C.R.	342,89 \$
561	Exc. Pamphiles Rodrigue	6 647,11 \$
562	Blanchette Vachon	5 699,49 \$
563	Beauce Média la Vallée Chaud.	120,78 \$
564	Commission Scolaire Beauce-Etchemin	2 067,00 \$
565	Colis-Express	9,82 \$
566	Paul Baillargeon Consultant	6 937,16 \$

567 PG Mensys	115,03 \$
568 Fecteau et Frères	37,39 \$
569 Radio-Onde	989,96 \$
570 Micheline Fecteau, Notaire	3 581,70 \$
571 Citicorp Finance Vendeur	80,17 \$
572 Fonds de l'information Foncière	60,00 \$
573 Gaz Métro	362,83 \$
574 Desfor Bio Services	6 559,30 \$
575 Yves Laplante	1 121,49 \$
576 Signalisation Quebec-Beauce	836,92 \$
577 Eddynet Inc.	966,48 \$
578 Vachon Communication	86,27 \$
593 Jacques Bolduc	15,00 \$
594 Steve Plante	15,00 \$

ADOPTÉ

102-2005

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
 Secondé par Monsieur Steve Plante,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PIERRE TARDIF

MARC BÉLANGER